

Vigilance crue et inondation en cours

Les mesures et actions de prévention de la Ville

Mercredi 17 janvier 2024 // Alençon

Une vigilance crue et inondation est en cours sur le département de l'Orne. Cet épisode météorologique assez défavorable avec une montée des eaux de la Sarthe et de La Briante se précisant sur Alençon à compter du jeudi 18 janvier, la Ville a pris des mesures et actions de prévention.

Des opérations de porte-à-porte sont en cours dans plusieurs quartiers de la Ville possiblement impactés par une montée des eaux. Les agents et élus présents sur le terrain appellent les habitants à prendre d'ores et déjà les mesures nécessaires pour leur propre sécurité :

- rejoindre un lieu ou un espace à l'abri de la montée des eaux
- débrancher les équipements électroménagers
- couper, si nécessaire, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- ne pas descendre dans les sous-sols
- déplacer les véhicules vers des zones non inondables

Des parpaings et du sable ont également été déposés à proximité des habitations concernées pour des besoins éventuels en protection.

Plusieurs parcs et espaces verts seront progressivement fermés et ce jusqu'à nouvel avis :

- l'arboretum (par l'avenue de Koutiala et la base de canoë) ;
- le parc Courbet (par l'avenue de Koutiala et la rue de Fresnaye) ;
- le chemin de la Fuie des Vignes (par le dojo Fabien Canu, par la rue de la Fuie des Vignes et Perseigne, chemin des 3 Cheminées) ;
- le parc urbain de la Providence (rampe accès pompiers et passage sous le pont de l'Abreuvoir) ;
- le front de Sarthe.

D'autres secteurs et espaces verts restent sous surveillance active.

Chacun est invité à faire preuve de prudence et de vigilance. **La consultation régulière des sites d'information est fortement conseillée :**

- www.vigicrues.gouv.fr
- www.orne.gouv.fr
- www.alencon.fr